Présentation de l'école Sainte-Anne

Ce dossier a pour but de vous présenter la future école de votre enfant.
Pour compléter cette présentation, je vous invite à consulter le site internet de l'école : https://wwwecoles-privees-ancenis.fr/ pour y découvrir nos projets, la vie des associations, les sorties et les temps forts de l'école …

Je reste bien entendu à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Hélène VINCENT

Présentation Générale

Depuis 2012, les écoles Ste Anne et St Louis de Gonzague se sont regroupées pour former un seul et même établissement dénommé **Ecole Ste Anne**.

Mme Hélène VINCENT, cheffe d'établissement, est présente les lundis et jeudis sur le site Ste-Anne et les mardis et vendredis sur le site St Louis. Elle peut vous recevoir sur RDV, lorsque vous le souhaitez. Demande par mail : ec.ancenis.ste-anne@ec44.fr ou par téléphone : 06.75.44.36.11.

L'école se compose de 10 classes : 3 maternelles - 7 élémentaires et un poste d'enseignement spécialisé.

En PPS-PS Mr CHAUVEAU Jean-Yves et Sandra POIVET, ASEM
En PS-MS Mr MARCHAND Cédric et Wendy AGOULON, ASEM
En MS-GS Mme PARNET Héléna et Nathalie GAUTIER, ASEM
En GS-CP Mme CHAILLEUX Aurélie et Perrine RAGOT, ASEM
En CP-CE1 Mme GERGAUD Véronique
En CE1 Mme PENISSON Claudie
En CE2 Mme GUILLON Anne-Flore
En CE2-CM1 Mme MANCEAU Florence
En CM1 Mme GILBERT Séverine
En CM2 Mme GUERIN Sylvie
Enseignante Spécialisée : Mme HOLLANDE Emilie

Accueil et Secrétariat : Mme PHILIPPEAU Christelle
Animation de la BCD et des ateliers informatiques : Mme CHEMIN Maud
Animatrice à la garderie : Mme PEIGNE Laurence
Animatrice à la garderie : Mme BELKENADEL Elise
Agent de service Mme CHEVALIER Nathalie

L'école Sainte-Anne ; c'est aussi :

L'OGEC : Organisme de Gestion des Ecoles Catholique d'Ancenis est composé de parents bénévoles. Il assure la gestion financière et le fonctionnement de l'école. Il joue le rôle d'employeur des personnels (ASEM, animatrice de garderie, secrétaire …). Il veille à l'entretien, à l'adaptation, à la sécurité et la conformité des locaux.

L'A.P.E.L : Association de Parents d'élèves qui vise à accueillir, informer les familles, animer, soutenir les projets pédagogiques et la vie de l'établissement. Elle organise diverses manifestations et projets.

Une Ecole catholique

- Quels que soient nos cheminements personnels, nous sommes tous invités à vivre dans la tolérance, la fraternité, l'entraide, l'accueil de tous ...
- L'éveil religieux est de la responsabilité des parents, en famille, mais elle est aussi une des missions de l'école catholique.
  Nous essayons de l'accomplir, dans le respect de chacun, par des temps de dialogues en classe, par des projets particuliers proposés au cours de l'année, particulièrement en lien avec les fêtes religieuses. La culture chrétienne est proposée à partir du CE2. Certaines activités s'adressent à tous et sont donc obligatoires. D'autres seront des propositions libres.
- La catéchèse n'est pas organisée au sein de l'école. Elle est proposée par la paroisse Sainte-Marie en Pays d'Ancenis. Si vous souhaitez que votre enfant soit catéchisé, vous devez donc prendre RDV avec les responsables de la paroisse (Père Yvon BARRAUD : 02.40.83.01.51)

Le lien école-famille

Relations avec les enseignants :

L'enfant est au cœur de la vie de l'école. Parents et enseignants ont un rôle complémentaire pour assurer son développement intellectuel et humain. La communication entre les familles et l'équipe enseignante est essentielle pour réussir à le faire grandir.

Cette communication prend plusieurs formes tout au long de l'année :

- 1 réunion de rentrée,
- RDV parents/enseignant pour faire le point sur la scolarité à la demande de l'enseignant ou des parents,
- Informations régulières sur les projets de classe via le cahier de vie, le site de l'école, la newsletter ou l'application educartable.
- Communication des informations par mail ou via la pochette de correspondance. En prendre connaissance quotidiennement.

L'école bénéficie d'un poste d'enseignant spécialisé qui permet à des enfants rencontrant des difficultés de recevoir une aide personnalisée ou en petits groupes. Si les difficultés sont plus ponctuelles, une proposition d'APC est proposée le soir après la classe sur une courte période.

Et vous, parents ...

- Prêtez la plus grande attention à ce que votre enfant peut rapporter, à ce qu'il raconte. Encouragez et admirez. Témoignez de l'intérêt...
- Quand votre enfant va grandir, aidez votre enfant dans son travail quotidien à la maison : suivi des leçons, vérifier l'agenda … La régularité dans le travail est une clé de la réussite. Veillez à ce que votre enfant ait ce qu'il faut pour travailler (petit matériel tel que les crayons …)

- Vous pourrez, toute l'année, être sollicités par les enseignant(e)s pour accompagner les classes (bibliothèque, sorties, piscine, école du dehors ...) ou aider à encadrer des activités dans la classe.

- Votre participation à la vie de l'école reste également un élément important de son dynamisme. (tenir un stand à la kermesse, participer aux matinées travaux …). Intégrer l'APEL ou l'OGEC permet de créer du lien entre les familles et participer plus activement à la vie de l'école.

Pour préparer la rentrée :

- *Pour bien préparer la rentrée, un dossier est adressé aux familles début juin avec toutes les indications pratiques et utiles.*
- *Nous proposons également un temps d'accueil et de rencontre juste avant la rentrée scolaire qui permet à chaque famille et enfant de venir prendre contact avec l'enseignant(e) avant le 'jour J'de la rentrée …*

Renseignements pratiques

Les horaires de l'école :

Les jours de classe sont les lundi, mardi, jeudi et vendredi *(pas de classe le mercredi matin)*

Matin : **8h45 - 12h00**

Après-midi : **13h45 - 16h45**

L'école est ouverte 10 min avant la classe. Merci de respecter ces horaires.

Téléphone Ste Anne : 02.40.83.12.14 / Mail : ecolesainteanne.ancenis@gmail.com

Accueil de Christelle, la secrétaire à Ste Anne : mardi - jeudi après-midi – vendredi matin

Les tarifs de la scolarité (2025-2026) :

- Le conseil d'Administration de l'OGEC a fixé le montant de la scolarité à :

  39,5 € par mois sur 10 mois soit **395 € à l'année** par enfant quelle que soit la commune de résidence. Règlement possible par chèque ou par prélèvement automatique.
- Un **forfait annuel de 35 €** est demandé en début d'année pour participer aux frais pédagogiques (fournitures, photocopies, fichiers, etc. ...)
- Au cours de l'année, différentes animations seront proposées aux élèves (spectacles, visites, sorties...). Ces sorties sont gratuites. Excepté lors des séjours découvertes de plusieurs jours, où une participation des familles est demandée.

Services proposés

La restauration scolaire et l'accueil du mercredi

Un service de restauration est à votre disposition régulièrement ou occasionnellement pour les enfants de maternelle et d'élémentaire. La gestion est municipale et les inscriptions sont à effectuer auprès du service scolaire de la Mairie. Les enfants déjeunent sur le site « Croq'Loisirs », à 2 pas de l'école.
Vous trouverez tous les renseignements utiles (modalités, règlement, tarifs, menus…) sur le site de la mairie d'Ancenis : http://www.ancenis.fr/La-restauration-scolaire

La garderie matin et soir :

La garderie du matin et du soir est gérée par l'école (OGEC). Elle est à votre disposition régulièrement ou occasionnellement pour les enfants de maternelle et d'élémentaire.

Horaires :
Matin : 7h30-8h30 Soir : 16h45-18h30

Possibilité de faire ses leçons à l'étude le soir, certains jours de la semaine, à partir du CE1.

L'enfant sera accueilli par du personnel formé, dans des locaux de l'école ou il pourra jouer, se détendre, se reposer en fonction de son rythme et de ses besoins.

Tous les renseignements sont communiqués dans le courrier de rentrée.

Tarifs 2025-2026 :

- 1,90 € la demi-heure (1,65 € à partir du 2ème enfant)
- Forfait à partir de 55€/mois (45€/mois à partir du 2ème enfant).

Règlement général sur la protection des données

Les informations recueillies sur les formulaires ci-joints sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'école Sainte Anne sous la responsabilité de la cheffe d'établissement Mme VINCENT Hélène, pour les besoins de votre inscription et de la scolarité de votre enfant.

Les données collectées sont destinées au secrétariat de l'établissement et pourront être communiquées aux administrations : Ministère de l'Education Nationale, Mairie, Rectorat, Inspection Académique, Direction Diocésaine, Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données en contactant le secrétariat de l'école.

Documents pour l'inscription

Pièces à rapporter pour constituer le dossier d'inscription :

- ❑ la fiche de renseignements ci-jointe, complétée.
- ❑ Le livret de famille
- ❑ Le carnet de santé de l'enfant
- ❑ une enveloppe grand format (229x324 mm) à votre adresse précise et affranchie à 3€20 *(tarif 'lettre verte' jusqu'à 250g = 4 timbres verts) pour l'envoi du dossier de rentrée*

Pour un enfant déjà scolarisé :

- ❑ un certificat de radiation de l'école précédente
- ❑ le cahier de progrès (en maternelle)
- ❑ le livret scolaire (LSU)
- ❑ la fiche 'cursus scolaire' ci-jointe

En cas de séparation ou divorce :

- ❑ une copie de la décision de justice précisant les modalités de l'exercice de l'autorité parentale
- ❑ l'accord écrit du parent non présent.

Rendez- vous avec Mme Hélène VINCENT pour rapporter le dossier d'inscription : Le ……